

Nouméa le 17 octobre 2016

Inspection Pédagogique  
du 2<sup>nd</sup> degré

VR/IP/IA

n° 3211/2016

Affaire suivie par  
Isabelle AMIOT  
chargée de mission  
d'inspection en histoire et  
géographie  
référente académique  
« Mémoire et  
Citoyenneté »

Bureau 105  
Téléphone  
(687) 26 62 20  
Fax  
(687) 26 62 07  
Mél.

Isabelle.Amiot@ac-  
noumea.nc

1, avenue des  
Frères Carcopino  
BP G4  
98848 Nouméa Cedex

L'inspecteur général de l'administration, de  
l'éducation nationale et de la recherche, Vice-  
Recteur de la Nouvelle-Calédonie

À

Mesdames et Messieurs les Directeurs des  
établissements publics d'enseignement de la  
Nouvelle-Calédonie

Mesdames et Messieurs les Chefs des  
établissements d'enseignement privé sous contrat  
de la Nouvelle-Calédonie

s/c Madame la directrice de la DDEC, Messieurs les  
directeurs de l'ASEE et de la FELP

À l'attention de tous les professeurs intéressés

**Objet : Concours de bande dessinée « Bulles de Mémoire » - Office national des Anciens Combattants et Victimes de Guerre – 2016-2017**

Le concours de bande dessinée « Bulles de Mémoire » a été créé en 2011 par l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Il est devenu national en 2014 et repose sur un principe simple : la guerre est le *décor* et le *contexte* d'une histoire.

Le thème du concours 2016-2017 est « *La guerre ailleurs* ».

Plusieurs conflits peuvent servir de toile de fond aux planches :

- La Première Guerre mondiale : les soldats du *Commonwealth* et des colonies lors des batailles de Verdun et de la Somme, le front d'Orient (Gallipoli, Salonique, les combats en Serbie, etc.) ;
- La Seconde Guerre mondiale : les premiers ralliements en 1940, les combats d'Érythrée et du Levant, les fronts européens autres que le front Suisse-Mer du Nord (front russe, front d'Orient, etc.) ;
- Les guerres de décolonisation en Afrique ;
- La guerre d'Indochine ;
- Les théâtres d'opérations extérieures (comme le Liban (1978-1984), Irak (1991), Ex-Yougoslavie (1992-1994), Afghanistan (2001-2015)).

L'histoire peut se dérouler aussi bien pendant la guerre (souvenir immédiat) qu'après la guerre (souvenir à court, moyen ou long terme). Ce peut être un événement, une

rencontre, un sentiment (amitié, peur, courage), un traumatisme, etc. À partir de là, les participants sont libres de réaliser l'histoire de leur choix.

Le sens du concours n'est pas tant de dessiner la guerre que de dessiner *sur* la guerre.

Par le biais d'un vecteur original et populaire qu'est le dessin, par la construction d'une réflexion scénarisée, d'un message à faire passer et par l'élaboration rigoureuse d'une bande dessinée, le concours BD de l'ONACVG plonge les participants dans un travail de mémoire qui à la fois les dépasse et leur est personnel.

Ce concours est ouvert à tous les collégiens et lycéens Il existe deux niveaux distincts de participation : en candidat libre (individuel ou collectif, jusqu'à trois participants) et par groupe (pour un minimum de quatre personnes). Pour chacun, il y a deux catégories d'âge: les 11-14 ans et les 15-20 ans.

Le règlement et les conditions de participation sont en annexes de ce courrier. Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du Service de l'ONACVG de Nouvelle-Calédonie – Maison du combattant, 52 bis Avenue du maréchal Foch, Artillerie, téléphone : 27 28 77, courriel : [oacvg.nc@canl.nc](mailto:oacvg.nc@canl.nc)

J'attire votre attention sur le calendrier du concours de bande dessinée « Bulles de Mémoire » pour l'année 2016-2017 :

- les fiches de candidature, en annexes de ce courrier, doivent être complétées et envoyées à l'ONACVG-NC par courrier électronique : [oacvg.nc@canl.nc](mailto:oacvg.nc@canl.nc) (avec copie à Isabelle Amiot, référente académique Mémoire et citoyenneté : [Isabelle.Amiot@lagoon.nc](mailto:Isabelle.Amiot@lagoon.nc)) avant le 30 mars 2017.
- les bandes dessinées finalisées doivent être envoyées à l'ONACVG-NC par courrier électronique : [oacvg.nc@canl.nc](mailto:oacvg.nc@canl.nc) (avec copie à Isabelle Amiot, référente académique Mémoire et citoyenneté : [Isabelle.Amiot@lagoon.nc](mailto:Isabelle.Amiot@lagoon.nc)) avant le 30 mars 2017.
- Un jury se réunira en Nouvelle-Calédonie. Les lauréats participeront au prix national qui sera remis en novembre 2017.

Je vous remercie de bien vouloir diffuser largement cette information et de contribuer ainsi à la pleine réussite de ce concours.

L'inspecteur général de l'administration, de  
l'éducation nationale et de la recherche,  
Vice-Recteur de la Nouvelle-Calédonie



Jean-Charles RINGARD-FLAMENT

Annexes :  
- Règlement du concours « Bulles de Mémoire » 2016-2017  
- Fiche d'inscription « en groupe »  
- Fiche d'inscription « candidat libre »

Copie à :  
- Monsieur le Directeur de l'ONACVG-NC  
- Monsieur l'IA-IPR des lettres  
- Monsieur l'IA-IPR d'arts plastiques  
- Madame la DAAC